

## Assemblée générale ordinaire des actionnaires de Maroc Telecom du 18 Avril 2011

Maroc Telecom a tenu son assemblée générale ordinaire des actionnaires le lundi 18 avril 2011 au siège social de Maroc Telecom, Hay Riad Rabat.

L'Assemblée générale ordinaire a approuvé :

- les rapports et les états de synthèse annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010,
- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010,
- les conventions visées par le rapport spécial des Commissaires aux Comptes,
- l'affectation des résultats de l'exercice 2010 et la mise en distribution du dividende,
- la ratification de la cooptation de Monsieur Samir Mohammed TAZI en qualité de membre du Conseil de surveillance, en remplacement de Monsieur Abdelaziz TALBI,
- le renouvellement du mandat de Monsieur Abdelaziz ALMECHATT en qualité de Commissaires aux comptes,
- l'autorisation à donner au Directoire pour opérer sur les actions de la Société.
- et les pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Conformément aux dispositions de la circulaire du CDVM n°01-08, la date de détachement du dividende est fixée au 20 Mai 2011 et la date de paiement au 31 Mai 2011. Le montant brut du dividende est de 10,58 dirhams par action.

Les comptes sociaux et consolidés de Maroc Telecom, audités et arrêtés au 31 décembre 2010, ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes, tels qu'ils ont été publiés dans les journaux « Le Matin du Sahara » et « Al Massae» au Maroc, ainsi que « La Tribune » en France, n'ont fait l'objet d'aucune modification.

Le détail des résultats du vote est disponible sur le site de Maroc Telecom www.iam.ma.